

## CIF EUROMORTGAGE

Société anonyme au capital de 100.000.000 Euros  
26/28 rue de Madrid - 75 008 PARIS  
Siren 434 970 364 Rcs Paris



CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE  
CIF EUROMORTGAGE

### REGISTERED COVERED BONDS

### DECISION D'EMISSION

Le soussigné :

**Patrick Amat**

Président du Directoire de CIF Euromortgage

**A**près avoir rappelé que, lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2009, le Directoire a, en application des dispositions de l'article L.228-40 du Code de commerce :

- autorisé pour une durée d'un an à compter du 6 juillet 2009, toute émission d'emprunts obligataires à concurrence d'un montant maximum de 25.000.000.000 euros ou son équivalent en devises,
- délégué à son Président, Monsieur Patrick Amat ainsi qu'au Directeur général, Monsieur Francis Gleyze - chacun pouvant agir séparément - tous pouvoirs à l'effet d'émettre sur tout marché, en une ou plusieurs fois, aux époques et aux conditions de forme, taux, durée, amortissement et devises qu'il jugeront convenables, tous emprunts obligataires de toute nature bénéficiant ou non du privilège mentionné à l'article L 515-19 du Code monétaire et financier, dans cette limite de 25.000.000.000 euros ou de son équivalent en devises et de signer tous contrats, documents, lettres ou attestations relatifs ou nécessaires à l'émission desdits emprunts.

**D**écide d'émettre un emprunt présentant les principales caractéristiques suivantes :

- **Montant :** 5.000.000 EUR
- **Type :** Registered covered bonds
- **Privilège :** Oui
- **Prix d'émission :** 100%
- **Date de paiement :** 4 septembre 2009
- **Date d'échéance :** 4 septembre 2019
- **Intérêts :** Euribor 6 mois + 43pb
- **Remboursement :** Au pair
- **Call émetteur :** Non
- **Loi applicable :** Allemande / Française pour le privilège
- **Dealer :** WGZ Bank

Fait à Paris, le 1 septembre 2009

Le Président du Directoire  
Patrick Amat